

LYON

Migrants : la Ville dévoile son plan d'hospitalité

Un plan d'action en 50 points se développe sur quatre ans ; il a été présenté cette semaine par l'adjointe Sylvie Tomic (EELV), adjointe au maire de Lyon, déléguée à l'accueil, l'hospitalité et au tourisme responsable.

« La question n'est pas de savoir si l'immigration est souhaitable ou non : puisque ces personnes sont là, nous devons les accueillir et les accompagner au mieux, de manière inconditionnelle », a annoncé Sylvie Tomic, adjointe déléguée à l'accueil et à l'hospitalité.

Sous la devise « quand on accueille bien, ça se passe bien », il s'agit de faire vivre une culture de l'hospitalité sur le territoire lyonnais, par le biais d'une feuille de route multisectorielle. Nombreuses sont les structures et populations concernées : État, préfecture, services municipaux, associations, grand public...

À la bibliothèque Lacassagne, le plan « Lyon Ville hospitalière » a été dévoilé ce jeudi 25 mai. Il est le fruit d'un important tra-

vail de concertation de la Ville avec une quarantaine d'associations de terrain depuis mars 2022.

Une Maison de l'Hospitalité ouvrirait début 2024

Plusieurs grands axes y sont développés :

- permettre l'accès aux ressources et aux services. Parrainages républicains, offre renforcée d'interprétariat et traduction de documents, formation des agents et lutte contre les discriminations y contribuent ;

- faciliter l'accès aux soins, à l'alimentation, à l'hygiène : épicerie et restaurant sociaux Tablée des Gones, bains douches de Gerland, (un 2^e site est à l'étude), de même qu'un travail sur la santé mentale ;

- être à l'abri : faciliter les démarches juridiques, notamment dématérialisées, présence d'écrivains publics, inventaire et mise en état de patrimoine municipal pour aller au-delà des 200 personnes actuellement hébergées ;

- apprendre, se former, travailler : prise en charge de la cantine et des fournitures pour les familles les plus précaires, apprentissage du français langue



Emilie Ravier médiatrice « français langue étrangère », Sylvie Tomic, adjointe au maire de Lyon, et Romane Brunet, présidente de l'association partenariale Eris. Photo Progrès/Sylvie SILVESTRE

étrangère, accès à la formation professionnelle et à l'emploi ;

- accompagner les familles migrantes, la parentalité, continuer le travail des équipes médicales dans les écoles ;

- contribuer à la vie citoyenne : faciliter la pratique sportive, culturelle.

Plusieurs nouveautés fortes

sont prévues : un conseil consultatif des résidents étrangers, qu'ils soient récents ou de longue date. Une « carte de citoyenneté locale » reconnaîtra la présence d'une personne (même sans papiers) sur le territoire. L'ouverture début 2024 d'une Maison de l'Hospitalité constituerait un guichet d'accueil et

d'orientation des primo-arrivants, et un lieu de rencontre pour les associations dédiées.

Enfin, dans l'agenda figure la biennale de l'hospitalité, du 4 au 10 novembre à Villeurbanne : le public sera convié à des temps sportifs, culturels, conviviaux.

De notre correspondante
Sylvie SILVESTRE

LYON

Les « arêtes de poissons » en visite virtuelle à Lyon dès 2024 ?

Créer une visite virtuelle du mystérieux réseau souterrain des arêtes de poisson pour faire découvrir au grand public ce vaste réseau enfoui sous les Pentes de la Croix-Rousse en réalisant une cartographie 3D : c'est l'un des nombreux projets lauréats retenus dans le cadre de la première édition du budget participatif de la Ville de Lyon en 2022. Pas de quoi s'embarrasser pour le moment : pour l'heure, les services municipaux travaillent sur un cahier des charges qui permettra ensuite de désigner un prestataire pour la réalisation du site numérique. Le principe du budget participatif est en effet de réaliser les projets retenus d'ici début 2025, mais pour ce cas précis, l'objectif de la Ville est une réalisation de cette visite virtuelle 3D pour les Journées du Patrimoine en 2024.



Ce réseau souterrain constitue une partie importante du patrimoine lyonnais.

Photo d'archives Progrès /Richard MOUILAUD

Une galerie centrale de 156 mètres de long

Pour mémoire, leur découverte remonte à février 1959 quand les services municipaux de la voirie cherchaient à résoudre un problème d'affaissement de chaussée récurrent, à l'angle de la rue des Fantasques et de la rue Grognard. Un réseau articulé autour d'une galerie centrale de 156 mètres de long, de laquelle démarrent 32 galeries perpendiculaires, construites par paires (d'où le nom d'« arêtes de poisson »).



IMMOFORêt
Transactions

**ESTIMATION FORÊT
ACCOMPAGNEMENT
À LA VENTE**

INFOS : 07 86 78 52 40

www.immoforet-transactions.fr

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appels gratuits